

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2836(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Règles pour la réalisation de contrôles officiels spécifiques sur les envois de certains animaux et bien originaires de l'Union et qui y sont réexpédiés après avoir été interdits d'entrée par un pays tiers	
Complétant 2013/0140(COD)	
Sujet	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Evénements clés			
23/09/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)06749	
23/09/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
03/12/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2836(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/01371

Portail de documentation

Document de base non législatif		C(2019)06749	23/09/2019	EC	
Document annexé à la procédure		C(2019)8440	20/11/2019	EC	
Document annexé à la procédure		C(2020)8011	16/11/2020	EC	